



Compte-rendu du CA n°5
Jeudi 6 décembre 2018 à l'école de musique Paul Le Flem
20 ter, rue au Prévôt de Châteaugiron de 9h30 à 11h50

Présents : Yves Montagne , David Nicolas , Françoise Le Galloudec, Christian Poupelin , Philippe Pineau, Benoît Jean

Excusés : Laurent Ronzon, Freddy Hovette, Chrystèle Décosse, Stéphane Nicolas, Carole Leclercq, Claude Dubois-Guyot

9H30 : prise de parole du notre Président qui en profite pour passer des informations d'ordre général :

Infos générales :

* Rappel de la date « Battements de chœurs » : le samedi 8 février 2020 à Chantepie.

Les dates des prochains CA ont été adoptées:

- SIM « Rive Sud » Bruz, le jeudi 7 février 2019 **Matin**
- école de musique Jean WIENER à Chartres de Bretagne, le jeudi 25 avril 2019 **Matin**
- Conservatoire Claude Debussy de Saint Malo, le jeudi 6 juin 2019. **Après-midi**
- SIM Tinténiac, le jeudi 10 octobre 2019 **Matin**
- Ecole de musique du Pays de Brocéliande / Montalbanaise jeudi 12 décembre **Après-midi**

Reconduction de **conventions de prêt de matériel appartenant à la fédération** avec des structures adhérentes.

Exemple : xylophone pour l'OVO Rive Sud pour 3 ans (convention signée par la Présidente de l'OVO Madeleine Nédélec)

Un vibraphone est, quant à lui, prêté à l'école de musique de Cesson-Sévigné jusqu'en juin 2019.

Service de Mutualisation de Matériel (notamment de percussions) proposé par la FEPEM 35 sur le site de la FEPEM 35, rubrique « matériel mutualisé »

Les Structures prennent connaissance de la liste, puis s'arrangent entre elles.

Système peut-être plus compliqué pour les structures publiques. Suivi assuré par Christian Poupelin.

Calendrier partagé :

Création d'un tableau avec les informations principales qui sera envoyé aux structures permettant de recevoir les informations complètes des dates phare de la saison pour chaque structure adhérente.

Cela permet un gain d'efficacité. Suivi assuré par David Nicolas.

- **Présentation de Julien Didier (service civique)** et de ses missions

En poste depuis octobre.

Accueilli par l'école de musique La Fabrik de Saint Aubin du Cormier.

24h par semaine à effectuer.

21h sur place à l'école de musique, dont 12h dédiées à la FABRIK et 9h pour la FEPEM + 3h (hors école) pour des déplacements, des réunions avec son tuteur (Yves Montagne).

Jours de congés (3 jours par mois) mis sur les vacances scolaires.

8 jours de formations mis également sur les congés scolaires.

Yves Montagne ne sait pas si le dispositif sera reconduit l'an prochain, notamment en raison d'élections prochaines.

Philippe Pinault présente Emilie, service civique à temps plein à l'école de musique de Chateaugiron, en charge du volet communication de l'école de musique.

Yves souligne l'intérêt que le service civique soit attaché à la FEPEM 35 ET à une structure d'enseignement.

Julien s'est occupé de la lettre d'information de la FEPEM 35, travaille à l'organisation de la soirée Fédérale, le suivi de l'organisation de l'AG, les supports de communication de la fédération (site, page facebook, mails).

Il travaille également à un projet personnel : organisation d'une intervention autour de l'histoire et de l'évolution des musiques électroniques.

Gobelets de la FEPEM 35 : ont été déjà utilisés par plusieurs structures.

- **Campagne d'adhésions 2019** (3/5 nouvelles adhésions possibles)

La Flume, le SIM Tinténiac , la Sainte Cécile de Janzé.

L'harmonie l'Azyllis de Plélan le Grand et une chorale de Messac (à suivre)

Finalisation du dossier par Yves et Benoit et mise sous enveloppes.

Certaines adhésions ont été envoyées par courrier. D'autres ont été données directement aux structures.

Objectif : tendre vers les 50 structures en 2019.

Rappel de services proposés :

infos concerts (mails, Facebook, site FEPEM)

Offres d'emplois, service qui fonctionne bien.

Description par Yves du contenu du courrier d'adhésion (lettre de présentation, rôle de la fédération, projets 2019, barème, bulletin)

Suite à la dernière augmentation de tarif d'adhésion en 2017, proposition est faite de décider lors de l'AG 2018 de ne pas faire évoluer les tarifs d'adhésion pour l'année 2019.

Par contre, proposition sera faite lors de l'AG de modifier la tranche des petits ensembles.

Jusqu'à aujourd'hui, premières tranches ainsi présentées :

Moins de 10, puis de 10 à 24 et de 25 à 49

Proposition : supprimer la tranche (10 à 24 adhérents ou élèves à 45 €)

Fixer la tranche des petits ensembles de 2 à 20 musiciens ou choristes à 20 €.

Modifier la tranche 25/49 et la fixer à 20/49 pour un montant de 50 €.

Objectif : être attractif pour les structures de moins de 20 musiciens fanfare de rue, big band, ensembles instrumentaux.

- Supplément polos ODH (179,64)

Car il y avait nécessité de repasser une commande de polos de petites tailles.

33 polos ont été déjà achetés par des membres de l'Orchestre Départemental.

- **Demande de subvention 2019 (présentation du dossier transmis au CD).**
Montant demandé 6000 €

- **Rendez-vous pédagogiques** fixés au mardi 3 et jeudi 5 septembre 2019

Pour le jeudi 5 septembre, intervention audition santé en partenariat avec la MGEN qui contacte l'intervenant et en prend une partie à sa charge (20/50 personnes pour 2/3 heures d'information. Lieu : siège de la MGEN)

Idée d'une ouverture régionale, la FEPEM35 étant partenaire de ce rendez-vous. Budget conséquent, part prise en charge par la fédération : de 180 euros.

Mardi 3 septembre :

RDV pédagogique « Images et Sons ». Budget de 500 euros.

Contact sera pris avec Alexandre Chaigniau sur proposition de Laurent Ronzon.

1. Adoption du compte-rendu du CA n°4 du jeudi 4 octobre à Acigné :

Le Compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Bilan des actions (retour et suites à donner) :

* **Stage accordéon chromatique** du samedi 6 octobre à Montauban de Bretagne (12 stagiaires, 5 adultes et 7 ados, 8 extérieurs payants et 4 FEPEM 35)

* **Réunion du groupe de travail « écoles associatives »** du jeudi 11 octobre à Bréal-sous-Montfort

- Prochaine réunion le 4 avril à Melesse (école de musique Allegro)

* **Répétition de l'ODH** du dimanche 14 octobre à Saint-Malo

Beaucoup de nouveaux musiciens. Effectif total : 55.

Répétition et concert de l'orchestre départemental à l'occasion de l'AG le dimanche 3 février 2019.

Répétition le 5 mai au CRI de Fougères Agglomération.

15 et 16 juin : weekend de cohésion à Dinard et concert le dimanche en partenariat avec l'école de musique Maurice Ravel de Dinard.

Répétition de rentrée le dimanche 15 septembre à Chateaugiron (école Paul Le Flem)

26 octobre : Freddy Hovette organise un concours d'orchestre auquel il a invité plusieurs orchestres du département, et auquel il souhaite également inviter l'Orchestre Départemental. Lieu : salle de l'Aumallerie à Fougères.

* 1ère réunion de **préparation de « Battements de chœurs 3 »** à Chantepie le vendredi 9 novembre 2018.

Thème : le Soleil, « Coup de soleil »

7 chorales participantes, en trois binômes. Pas de groupes vocaux d'ados pour l'instant comme les années passées.

Intégration des Chœurs du Lundi à ce projet.

Prochaine réunion le vendredi 18 janvier 2019 à Chantepie.

Journée de formation « Stratégie de communication » à Montauban de Bretagne

Journée fortement appréciée par les participants et de haut niveau avec de nombreux cas concrets et mises en situation. Intervenant : Laurent Ronzon

Un seul regret : le manque de participants (7)

Proposition de report d'un an (2020) de la formation en direction des élus bénévoles. Thématique à trouver.

* **Master Class « hautbois/basson »** du samedi 24 novembre à Saint-Malo

Formation sur 3 samedis, dont deux auront lieu en 2019 (samedi 12 janvier et samedi 9 mars), dont le coût est assumé par le Conservatoire Claude Debussy de Saint Malo. 25 stagiaires. 21 stagiaires extérieurs au Conservatoire de Saint Malo, venant de 9 structures adhérentes de la FEPEM35.

3. Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 31 janvier 2019 à 17h00 à l'école de musique La Fabrik de Saint-Aubin du Cormier (date à valider)

- **Rapport moral** (Yves) qui reprendra les grandes lignes du courrier de demande de subvention en insistant sur les services mis en place, les conséquences de la loi NOTRe et la nécessité du renouvellement de notre CA.
- **bilan d'activités** (Christian) présentation chiffrée des résultats et explications sur le qualitatif.avec support vidéo (photos, texte, musique) pour le rendre plus vivant.

- **Compte de résultats 2018 et prévisionnel 2019 (rapport des vérificateurs aux comptes)**: réunion le lundi 14 janvier à Guichen avec Denis Despréaux des Rails Chantantes et Fabien Després de la Montalbanaise) présenté par Benoît Jean

- Succession de Benoît au poste de trésorier

- **Montant des adhésions 2020** : (Yves)

Le CA propose de ne pas augmenter les cotisations et fera adopté la modification pour les deux premières tranches (voir point ci-dessus dans les infos générales)

et lancement d'une réflexion sur des adhésions individuelles, réflexion également sur le nom de la fédération (AG extraordinaire dans ce cas en 2020).

- Renouvellement du tiers sortant (Philippe, Chrystèle, David, Yves). Sachant que David et Yves se représentent pour 5 ans, il faut encore trouver au moins deux candidats. (temps animé par Freddy).

- Projets pour 2020 (échanges et pistes de travail)

- **Choix du lieu de l'AG 2020 et date :**

Dimanche 2 février 2020 à l'Acigné en partenariat avec l'école de musique de l'AMHV (Association Musicale de Haute Vilaine). Le concert de l'AG pourrait avoir lieu à la salle du Triptik d'Acigné.

- Organisation matérielle (pot/apéro avec petit buffet) : proposition d'un traiteur à Saint-Aubin du Cormier.

Buffet dinatoire pour les participants à 19h30. Contact a déjà été pris par Julien. Montant de 11,50 € hors boissons.

4. **Actions à venir :**

- **Master Class haubois/basson** : samedi 12 janvier à Saint-Malo

- Soirée fédérale (organisation et point sur les inscriptions) : samedi 12 janvier à Montauban de Bgne 'salle des fêtes) une trentaine d'inscrits à ce jour.

- **Stage choristes** : avec Gabriella Boda dimanche 27 janvier à Guichen (Musicole) : 36 inscrits à ce jour reste 4 places.

- **Concert de l'AG** : dimanche 3 février à l'Espace Bel Air de Saint-Aubin du Cormier avec l'ensemble de l'école La Fabrik, l'ensemble de clarinettes « les chaises musicales », l'Orchestre Départemental de la FEPEM 35.

- Répétition de l'ODH : dimanche 3 février (avec concert) même lieu

- **Grand Tintamarre** : seconde édition à Chartres de Bretagne (réunion de coordination le 13 décembre), Radio Rennes partenaire.

- **formation direction d'orchestre** les 28 février, 01 et 02 mars à Chateaugiron (école Paul Le Flem) animé par David Nicolas. 12 stagiaires dont 6 UNIFORMATION et 6 CNFPT. Ce stage est organisé en partenariat avec ARMETI qui possède l'agrément.

A noter que :

- La Master Class flûte traversière avec Tomoko Uemura (école de musique l'Orphéon) le dimanche 10 mars 2019 est complète. Les inscriptions sont closes (20 participant(e)s)
- 16 personnes sont inscrites à l'après-midi d'information SEAM avec Mr Serge Bubisutti à Acigné
- Le stage PSC1 du samedi 2 mars à Bain de Bretagne (école Opus 17) se remplit ; déjà 5 inscrits et 3/5 fiches en attente de retour

**Clôture des travaux du CA à 11h30, merci aux administrateurs (trices) présent(e)s.
Le prochain CA aura lieu le jeudi 7 février 2019 à 9h30 l'école de musique
Rive Sud à Bruz (rue des Planches, Bâtiment Auréa)**

Le Président

Yves Montagne

Les Vice-Présidents

Christian Poupelin

Laurent Ronzon

Le secrétaire

Freddy Hovette

La Secrétaire-Adjointe

Carole Leclercq

Le Trésorier

Benoît Jean

La Trésorière-Adjointe

Françoise Le Galloudec

Les membres du

CA

FEPEM 35

2 Rue Beethoven 35131 Chartres de Bretagne

Tel : 02 99 41 35 10 ou 06 79 96 58 76 mail : fepem.35@gmail.com

